

# Recours accru aux tourteaux et aux céréales

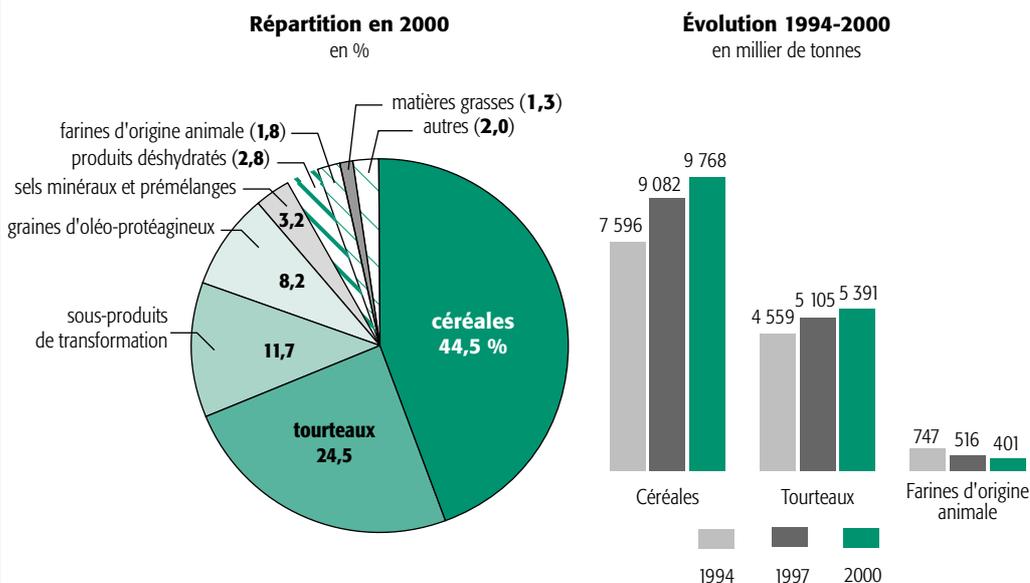
L'incorporation des farines animales dans l'alimentation industrielle des animaux de ferme, interdite depuis fin 2000 pour l'ensemble des espèces, baisse depuis plusieurs années. Les farines sont remplacées par des tourteaux, le plus souvent de soja.

Les industriels de l'alimentation animale ont délaissé progressivement les farines carnées avant que leur interdiction ne soit généralisée fin 2000 pour l'ensemble des espèces. Ils déclarent en avoir utilisé 400 000 tonnes, y compris les farines de volailles et de poissons, sur l'ensemble de l'année 2000. Ces quantités représentent un peu moins de 2 % du total de leurs matières premières. Elles sont en recul de

22 % par rapport à 1997 alors qu'elles avaient déjà diminué d'un tiers entre 1994 et 1997. La régression est plus accentuée encore pour les farines de mammifères : leur utilisation diminue de 28 % entre 1997 et 2000. L'interdiction des farines carnées pour toutes les espèces animales n'est pourtant intervenue que le 14 novembre 2000. Elle n'a donc pesé que modérément sur les résultats de l'année 2000. Cette interdiction faisait suite à celle de 1990 qui ne concernait que l'alimentation des bovins, étendue fin 1994 aux autres ruminants. Le développement du marché de l'alimentation des volailles et des porcins aurait pourtant pu accroître l'utilisation des farines de viandes. L'alimentation destinée aux élevages hors sol absorbe en 2000 plus de 70 % des fabrications industrielles, et progresse plus vite au cours des dix dernières années que le marché de l'alimentation bovine. Les quantités destinées à l'élevage hors sol ont ainsi augmenté d'un tiers de 1991 à 2000 alors que celles des bovins ne progressaient que de 8 %.

## Farines animales : 2 % des matières premières et des utilisations en baisse

Matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés



Source : Agreste - Enquêtes sur les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés pour animaux 1994, 1997 et 2000

### Des causes multiples

Mais plusieurs éléments peuvent expliquer le recul des farines animales. Le premier >



## Pour en savoir plus...

■ « Les Quinze à la recherche de protéines », *Agreste-Primeur*, n° 87, février 2001

■ « Les coproduits de la viande bovine : des abats comestibles aux matériaux à risque », *Agreste-Conjoncture*, n° 1, janvier 2001

■ « Les matières premières de l'alimentation animale en 2000 », *Agreste-Chiffres et données*, à paraître à l'automne 2001

et le site Internet du Scees : [agreste.agriculture.gouv.fr](http://agreste.agriculture.gouv.fr)

➤ résulte du souci d'éviter les contaminations « croisées ». Elle a conduit certains industriels à délaisser les farines dans les établissements qui alimentaient simultanément les élevages de ruminants et les élevages hors sol. Elle s'est traduite par une moindre utilisation des farines dans des régions d'élevage diversifié comme l'Aveyron, leur usage se maintenant surtout dans l'Ouest. Ce mouvement a été renforcé par la demande d'éleveurs de volailles et de porcs, dont une partie voulait disposer d'alimentation sans farines. Ce choix s'est exprimé à la suite de la première crise de la « vache folle » de 1996, qui avait marqué les esprits. Autre raison possible du recul des farines : leur moindre disponibilité. Les quantités produites ont baissé à la suite de la décision du 8 juin 1996 qui retirait les matériaux « à risque » de la chaîne alimentaire. Elle portait sur les cadavres d'animaux, les matériaux tels le système nerveux central des ruminants, et les saisies sanitaires d'abattoir. Conséquence, le nombre d'établissements industriels déclarant utiliser des farines carnées

recule fortement, passant de 253 en 1994 à 215 en 1997 et 144 en 2000. Un tiers des unités spécialisées dans l'alimentation des volailles n'utilise pas du tout de farines animales en 2000.

## Moins de graisses animales

Comme les farines carnées, les graisses animales sont depuis plusieurs années délaissées dans l'alimentation des animaux de ferme, alors que leur interdiction n'est effective que depuis le 25 octobre 2000. Les industriels n'en incorporent plus que 178 000 tonnes en 2000 contre 228 000 en 1997 et 283 000 tonnes en 1994. À l'instar des farines de viandes, leur disponibilité a chuté dès 1996. Ces graisses sont en effet issues des mêmes coproduits animaux que les farines de viandes, dont elles sont séparées par chauffage. Sur les 21,9 millions de tonnes d'aliments composés produites en France en 2000, 12,1 millions ne comportent aucune matière première d'origine animale hormis des produits laitiers.

## Davantage de tourteaux

Les tourteaux oléagineux constituent un substitut possible aux protéines animales. Leur utilisation dans les aliments pour bovins, première espèce concernée par l'interdiction des farines animales, est ainsi passée de 29 % en 1988 à 35 % en 1994. Toutes espèces confondues, la part des tourteaux dans le total des matières premières est demeurée stable autour de 22 % de 1979 à 1994. Elle augmente sur les années récentes, symétriquement au recul des farines animales, pour atteindre 24,5 % en 2000. Les plus utilisés sont les 3,2 millions de tonnes de tourteaux de soja, devant les 950 000 tonnes de tournesol et les 900 000 de colza. Le recours aux différents tourteaux varie selon les années

en fonction du cours des matières premières. L'utilisation du tournesol est ainsi en repli de 5 % de 1997 à 2000, après avoir progressé de 45 % de 1994 à 1997. Celle du colza progresse au contraire de 6 % de 1997 à 2000, mais bien moins que de 1994 à 1997 où elle s'était accrue d'un tiers. Le soja, dont le prix était très élevé en 1997, a vu sa part dans le total des matières premières remonter de 12,8 % à 14,5 % en 2000. La substitution des farines de viandes par le soja présente deux inconvénients majeurs. Le premier est économique. Il se traduit par une crois-

## L'abandon des farines se traduit par une croissance des importations de soja

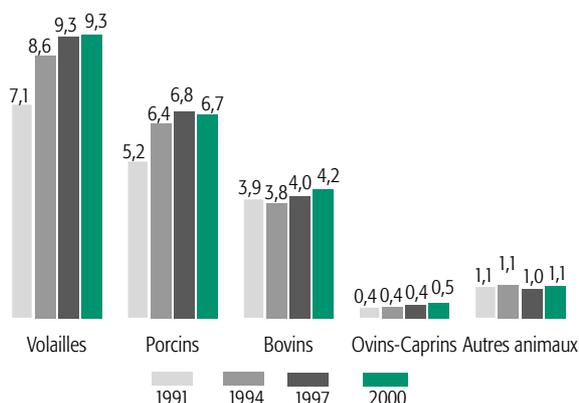
sance des importations, la production française étant insuffisante pour répondre aux besoins des industriels. Leurs achats, qui viennent en majorité du Brésil, d'Argentine et des États-Unis, atteignent 4,2 millions de tonnes pour l'année 2000. Le second inconvénient est d'ordre biologique car il est difficile de s'assurer de l'absence d'organismes génétiquement modifiés (OGM) dans les tourteaux de soja importés. De façon plus générale, les fabrications d'aliments destinées à des filières d'élevage demandant des garanties OGM restent très faibles. Elles ne représentent en 2000 que 2 % de l'alimentation industrielle, et proviennent de 52 établissements. Les productions réservées à l'agriculture biologique sont encore plus limitées et ne constituent que 0,1 % de l'ensemble de l'alimentation industrielle.

## Des pois délaissés

L'utilisation du pois a été réduite d'un tiers de 1994 à 2000, car cette culture recule faute d'être ➤

### Développement rapide de l'alimentation pour l'élevage hors sol

Fabrications d'aliments composés selon leur destination  
en millier de tonnes

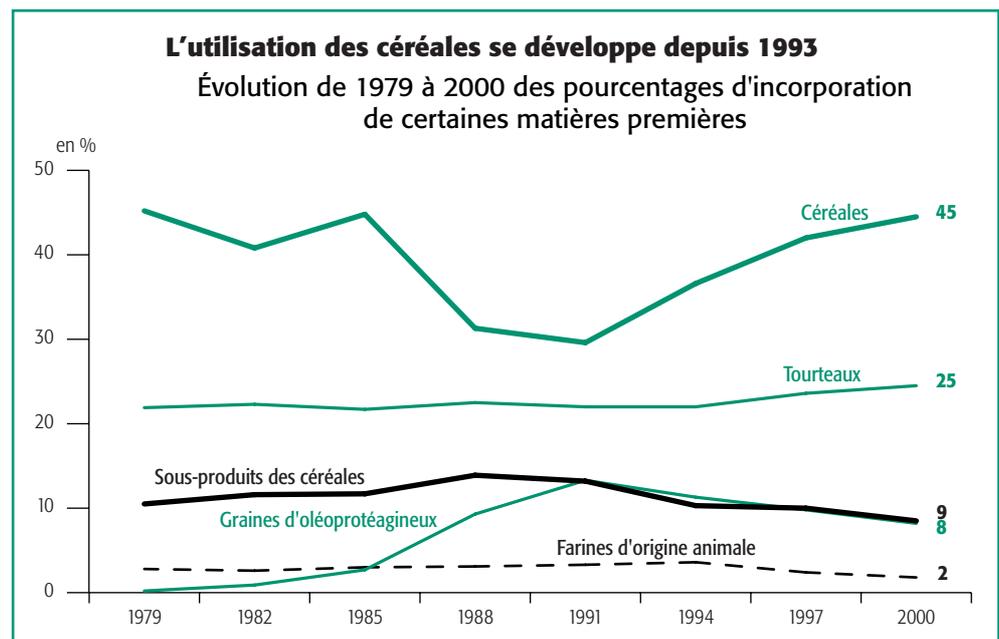


Source : Agreste - Enquêtes sur les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés pour animaux 1991, 1994, 1997 et 2000

> suffisamment rémunératrice pour les agriculteurs. L'industrie de l'alimentation animale en utilise 1,2 million de tonnes en 2000, soit les deux tiers de la production hexagonale. Les incorporations de luzerne déshydratée, qui avaient fortement baissé de 1994 à 1997, s'accroissent à l'inverse de 20 % sur les trois années suivantes.

## Les céréales toujours en progression

Les utilisations de céréales par les fabricants d'aliments pour animaux de ferme continuent d'augmenter. Les aliments pour les volailles et les porcs en incorporent de fortes quantités. Les céréales représentaient 30 % des matières premières utilisées par les industriels en 1991. Elles en constituaient 37 % en 1994, après la réforme de la politique agricole commune (Pac) qui avait baissé leur prix. Leur part est passée à 42 % en 1997 puis à 44,5 % en 2000. Cette forte progression s'est faite au détriment du manioc dont les utilisations ont été divisées par sept en six ans. Les incorporations de corn gluten feed, un sous-produit de la transformation du maïs, baissent également. L'évolution relative de la consommation des différentes céréales reste sous l'influence directe des prix. En 2000, le prix d'intervention des céréales a été diminué de 8 %. Les industriels utilisent 9,8 millions de tonnes



Source : Agreste - Enquêtes sur les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés pour animaux 1979 à 2000

de céréales sur les 66,6 millions produites en France. Le blé tendre, dont les incorporations sont en hausse de 18 % par rapport à 1997, en représente les deux tiers. En 2000, près de 17 % du blé tendre sont destinés aux aliments composés. Les fabricants incorporent aussi 2,6 millions de tonnes de maïs, en recul régulier depuis 1994, soit 16 % de la récolte française. L'orge est la troisième céréale achetée par les industriels, malgré une érosion de 7 % des tonnages depuis 1997. Ce débouché ne représente que 8 % de la production de l'an 2000. La part des céréales incorporées

dans les formules d'aliments a toujours été élevée pour les animaux ne possédant qu'un seul estomac comme les volailles et les porcs. Elle s'accroît encore de 1997 à 2000, passant de 41 à 45 % pour les porcs et de 54 à 58 % pour les volailles. La progression est encore plus forte dans les aliments pour bovins depuis la réforme de la Pac, notamment pour les sous-produits des céréales.

**Michel Bouesse et Bernard Pous**

*Scees - Bureau des statistiques de production industrielle*

## Méthodologie

■ L'enquête sur les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments pour animaux de ferme a été réalisée pour la première fois sur l'année 1973, et est menée tous les trois ans depuis 1979. Elle mesure les quantités de matières premières ou de sous-produits agricoles incorporées dans les aliments composés et les aliments d'allaitement. L'enquête distingue environ 80 produits et répartit les fabrications selon leur destination : aliments pour bovins, porcins, volailles...

■ Trois questions d'actualité ont été introduites dans l'enquête de l'année 2000. Elles portent sur les fabrications sans matières premières d'origine animale, sur celles destinées à des filières demandant des garanties sur les organismes génétiquement modifiés, et sur l'alimentation issue de l'agriculture biologique.

■ L'enquête est exhaustive sur les établissements fabriquant plus de 5 000 tonnes d'aliments composés par an, soit près de 260 unités. Les résultats globaux présentés ici ont été collectés par voie postale au premier semestre 2001.

## Matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés

Résultats comparés des années 2000, 1997 et 1994

MATIÈRES PREMIÈRES	Nbre d'étab. utilisateurs en 2000	Quantités utilisées en 2000		Quantités utilisées en 1997		Quantités utilisées en 1994	
		en millier de tonnes	en %	en millier de tonnes	en %	en millier de tonnes	en %
<b>Céréales</b>	<b>258</b>	<b>9 768,4</b>	<b>44,5</b>	<b>9 081,5</b>	<b>42,0</b>	<b>7 596,4</b>	<b>36,6</b>
dont blé tendre		6 009,4	27,3	5 078,4	23,5	3 589,7	17,3
maïs		2 588,0	11,8	2 743,3	12,7	3 081,5	14,9
orge		783,7	3,6	846,6	3,9	670,8	3,2
<b>Racines et tubercules secs</b>	<b>32</b>	<b>74,4</b>	<b>0,3</b>	<b>109,2</b>	<b>0,5</b>	<b>522,7</b>	<b>2,5</b>
dont manioc		73,6	0,3	109,1	0,5	496,7	2,4
<b>Sous-produits de transformation</b>	<b>254</b>	<b>2 563,3</b>	<b>11,7</b>	<b>2 677,7</b>	<b>12,4</b>	<b>2 781,8</b>	<b>13,4</b>
dont sons et issues de céréales		1 554,6	7,1	1 705,2	7,9	1 622,1	7,8
sous-produits du maïs		322,7	1,5	447,5	2,1	520,4	2,5
mélasse		270,3	1,2	299,8	1,4	406,2	2,0
<b>Matières grasses</b>	<b>238</b>	<b>294,1</b>	<b>1,3</b>	<b>282,0</b>	<b>1,3</b>	<b>329,9</b>	<b>1,6</b>
dont mat. grasses d'orig. animale		177,5	0,8	227,8	1,1	283,4	1,4
<b>Produits déshydratés</b>	<b>240</b>	<b>623,5</b>	<b>2,8</b>	<b>682,5</b>	<b>3,2</b>	<b>874,8</b>	<b>4,2</b>
dont luzerne		323,8	1,5	270,8	1,3	430,4	2,1
pulpe de betterave		211,3	1,0	197,7	0,9	197,7	1,0
pulpe d'agrumes		54,8	0,2	159,9	0,7	179,1	0,9
<b>Graines d'oléoprotéagineux</b>	<b>247</b>	<b>1 809,5</b>	<b>8,2</b>	<b>2 119,2</b>	<b>9,8</b>	<b>2 353,4</b>	<b>11,3</b>
dont pois		1 222,1	5,6	1 511,3	7,0	1 827,6	8,8
graines de soja		227,6	1,0	279,4	1,3	223,1	1,1
graines de colza		250,1	1,1	238,7	1,1	245,7	1,2
<b>Tourteaux</b>	<b>256</b>	<b>5 390,9</b>	<b>24,5</b>	<b>5 104,8</b>	<b>23,6</b>	<b>4 558,5</b>	<b>22,0</b>
dont soja		3 181,3	14,5	2 765,3	12,8	2 867,2	13,8
tournesol		949,3	4,3	1 002,4	4,6	688,0	3,3
colza		895,7	4,1	845,9	3,9	640,5	3,1
<b>Farines d'origine animale</b>	<b>144</b>	<b>400,8</b>	<b>1,8</b>	<b>515,7</b>	<b>2,4</b>	<b>747,0</b>	<b>3,6</b>
dont farine de viande (mammifères)		239,5	1,1	333,4	1,5	497,7	2,4
<b>Produits laitiers</b>	<b>96</b>	<b>24,7</b>	<b>0,1</b>	<b>20,8</b>	<b>0,1</b>	<b>20,3</b>	<b>0,1</b>
<b>Produits azotés divers</b>	<b>233</b>	<b>123,6</b>	<b>0,6</b>	<b>123,4</b>	<b>0,6</b>	<b>57,7</b>	<b>0,3</b>
<b>Additifs technologiques</b>	<b>165</b>	<b>47,8</b>	<b>0,2</b>	<b>31,9</b>	<b>0,1</b>	<b>15,9</b>	<b>0,1</b>
<b>Sels minéraux et prémélanges</b>	<b>258</b>	<b>701,3</b>	<b>3,2</b>	<b>679,2</b>	<b>3,1</b>	<b>688,2</b>	<b>3,3</b>
dont carbonates de calcium		337,0	1,5	325,1	1,5	330,7	1,6
prémélanges d'additifs		126,7	0,6	135,1	0,6	133,6	0,6
phosphates		131,8	0,6	127,4	0,6	119,2	0,6
<b>Produits divers</b>	<b>143</b>	<b>152,3</b>	<b>0,7</b>	<b>184,8</b>	<b>0,9</b>	<b>198,6</b>	<b>1,0</b>
<b>Total des matières premières</b>	<b>258</b>	<b>21 974,7</b>	<b>100</b>	<b>21 612,6</b>	<b>100</b>	<b>20 745,1</b>	<b>100</b>

Source : Agreste - Enquêtes sur les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés pour animaux 1994, 1997 et 2000



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Agreste : la statistique agricole

Direction des affaires financières. SERVICE CENTRAL DES ENQUÊTES ET ÉTUDES STATISTIQUES

251, rue de Vaugirard, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01 49 55 85 85 — Fax : 01 49 55 85 03

Directeur de la publication : José Rey ■ Rédacteur en chef : Laurent Bisault ■ Conception : Yann Le Chevalier ■ Composition : Scees

■ Impression : Imprimerie Médous, Toulouse ■ Dépôt légal : à parution ■ ISSN : 0246-1803 ■ Prix : 16 F ■ © Agreste 2001